

## PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Réunion tenue le mercredi 1er mars 2023 à 19h00 en présentiel, au 945, rue Noiseux, Repentigny.

Sont présents à la réunion : Mélanie Bibeau, Émilie Bleau-Dandurand, Joannie Charbonneau, Guylaine Chartrand, Mélanie Fournier, Isabelle Gagnon-Plante, Catherine Goyette, Amadou Ka, Geneviève Leone, Alexandre Morency, Hélène Roy, Jasmin Soulières

Sont absents à la réunion : Nadjah Meflah, Geneviève Ouimet, Julie Simard et Genevieve Wilhelmy.

### 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Ouverture de la séance à 19h14. Mesdames Hélène Roy et Geneviève Leone proposent l'ouverture de la séance.

### 2. VÉRIFICATION DES PRÉSENCES ET DU QUORUM

Tel que mentionné ci-dessus.

### 3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

RES221221-12

Madame Chartrand souhaite ajouter le point 7.6 Préaccueil au préscolaire.

Il est proposé par Madame Hélène Roy, appuyé par Madame Geneviève Leone que l'ordre du jour soit adopté avec l'ajout du point 7.6.

Adopté à l'unanimité

### 4. ADOPTION ET SUIVI DU PROCÈS-VERBAL DU 1<sup>er</sup> FÉVRIER 2023

RES221221-13

Il est proposé par Madame Hélène Roy, appuyé par Madame Geneviève Leone et, unanimement résolu, que le procès-verbal du 1<sup>er</sup> février 2023 soit approuvé tel quel.

Approuvé à l'unanimité

### 5. PAROLE AU PUBLIC

Aucun public.

## 6. POINTS D'ADOPTION

RES221221-14

### 6.1 Dépenses au Fonds 8

Madame Guylaine Chartrand fait un survol des dépenses du fonds 8. Il n'y a pas de changement depuis la dernière rencontre.

Il est proposé par Madame Hélène Roy et appuyé par Madame Geneviève Leone d'adopter tel que présenté.

## 7. POINTS EN APPROBATION

RES221221-15

### 7.1 Orientations générales des programmes d'études locaux 2023-2024

Madame Guylaine Chartrand rencontrera les parents des élèves de 5<sup>e</sup> année en avril pour détailler la procédure et les choix qui s'offrent aux élèves pour l'année 2023-2024. Nous référerons les parents à consulter les détails dans l'Info parents d'avril et également dans le procès-verbal du C.É. du 1<sup>er</sup> février 2023 disponible sur notre page internet du CSSDA.

Madame Chartrand présente un projet de looping pour le premier cycle à partir de 2023-2024. Plus précisément, les élèves qui seront en 1<sup>re</sup> année en septembre 2023 suivront le même enseignant en 2<sup>e</sup> année, en septembre 2024. Elle expose les bons côtés du looping puisque les enseignants connaissent bien leurs élèves et leur cheminement. Le lien de confiance est déjà établi, les limites et les attentes sont connues également.

Il est proposé par madame Hélène Roy et appuyé par madame Geneviève Leone d'accepter le programme d'études locaux 2023-2024 tel que présenté par madame Chartrand.

RES221221-16

### 7.2 Journées pédagogiques 2023-2024

Madame Chartrand dévoile le calendrier scolaire des journées pédagogiques pour l'année prochaine. Elle explique aux membres qu'il y a 5 journées à placer dont 4 à placer et 1 journée flottante en cas de tempête. De plus, la semaine de relâche sera la dernière semaine de février. Donc, les 4 journées pédagogiques à placer seraient :

- 1 novembre
- 8 janvier
- 4 mars
- 17 mai

Le calendrier des parents sera clarifié en indiquant les dates de bulletin, de photo scolaire, du début et fin d'étape ainsi que les rencontres de parents.

Certains parents aimeraient changer les dates de la semaine de relâche. Madame Chartrand propose à monsieur Soulières d'amener le point au comité de parents.

Il est proposé par madame Hélène Roy et appuyé par madame Geneviève Leone d'accepter les journées pédagogiques 2023-2024 tel que présentées par madame Chartrand.

**RES221221-17** 7.3 Journée pédagogique flottante 2022-2023

Madame Chartrand informe que le 24 mars sera une journée d'école (jour 4) puisque nous avons utilisé la journée flottante lors des élections du 3 octobre 2022. Elle annonce qu'il reste une journée pédagogique flottante. Elle propose de la prendre 5 mai, tel qu'inscrit au calendrier.

Il est proposé par madame Hélène Roy et appuyé par madame Geneviève Leone d'accepter les journées pédagogiques flottante 2022-2023 tel que présentées.

**RES221221-18** 7.4 Horaire-maître 2023-2024

Madame Chartrand fait la présentation de l'horaire maître pour la prochaine année et mentionne qu'aucun changement n'a été apporté.

Il est proposé par madame Hélène Roy et appuyé par madame Geneviève Leone d'accepter l'horaire maître tel que présenté.

**RES221221-19** 7.5 Règles de sécurité 2023-2024

Madame Chartrand souligne que ce sont les mêmes règles que l'année précédente et qu'il est très important d'en prendre connaissance. Une précision sera apportée au sujet des alarmes d'incendie lorsque ceci se produit sur les heures du service de garde.

Il est proposé par madame Hélène Roy et appuyé par madame Geneviève Leone d'accepter les règles de sécurité tels que présentés.

**RES221221-20** 7.6 Pré accueil au préscolaire

Madame Chartrand indique que le pré accueil pour les futurs élèves du préscolaire sera le 1<sup>er</sup> juin. Le seul objectif est que ce soit un beau moment à l'école pour les enfants. Les enfants vont visiter les classes, rencontrer le personnel et ils recevront un petit sac à dos en tissu en quittant pour avoir le goût de revenir!

Il est proposé par madame Hélène Roy et appuyé par madame Geneviève Leone d'accepter le pré accueil tel que présenté.

## **8. POINTS EN CONSULTATION**

### **8.1 Objectifs et principes de répartition budgétaire entre les écoles, les centres et le centre de services.**

Madame Chartrand résume les lignes importantes du document et explique également aux membres ce qu'est un « budget école ». Les membres sont en accord avec le document tel que présenté.

## 9. POINTS D'INFORMATION

### 9.1 Information de la direction

Informations de la direction

- Règles de passage et de classement (modalité d'application du régime pédagogique)  
Madame Chartrand explique que le redoublement est exceptionnel, une hospitalisation par exemple. Si le redoublement est nécessaire à la fin d'un cycle (2e-4e-6e), la décision se prend alors en équipe. La décision finale revient à la direction. Généralement, d'autres mesures sont priorisées avant d'en arriver là.
- Projections budgétaires et projets  
Elle explique les projections budgétaires dont plusieurs activités enrichissantes avec le service de garde, de l'aide pour les élèves en besoin (T.E.S.) ainsi que des projets pédagogiques.  
Nous demandons une soumission afin de climatiser la partie du secrétariat puisqu'il est interdit d'installer un air climatisé portative dans les fenêtres.
- Période d'inscriptions 2023-2024  
La période phase 1 est terminée, donc nous sommes maintenant en phase 2. Les inscriptions se sont bien déroulées.

### 9.2 Information des enseignants

Madame Émilie souligne que nous partirons pour la relâche d'une très belle manière puisque nous célébrerons tous ensemble, avec la récompense école le « *Village des Moissons* » ce vendredi. Les enfants sont surexcités, les enseignants se donnent à fond aussi! Par exemple, un magasin de tatouages, boutique de bijoux, graffitis, resto de pizzas, création de biscuits, galerie d'arts, etc. Chaque élève aura un quart de travail à faire et 2 quarts pour s'amuser.

Madame Catherine Goyette parle de la finale de classe du concours « Lis avec moi » et félicite tous les finalistes. Une petite fête a eu lieu avec du popcorn, jus, bonbons pour les féliciter. La finale école aura lieu le 17 mars avec des juges, tel que Mme Nathalie, Mme Andrée-Anne et M. le concierge. Un seul gagnant se rendra à la grande finale. Les enseignants ont assisté à une formation sur le soutien aux comportements afin de s'outiller dans la gestion de la violence non-verbale et de la violence physique. L'équipe doit être cohérente et prévisible au soutien à court, moyen et long terme.

### 9.3 Information du Service de garde

Madame Mélanie Fournier souligne que le 9 février, une sortie au « Ninja factory » a eu lieu ou une journée « Carnaval » à l'école. 89 élèves étaient inscrits. Le 13 mars, ce sera une journée sous le thème « Lâche pas la patate » à l'école. Les prochains états de compte seront envoyés le 2 mars et le 31 mars.

Les relevés d'impôts ont été déposés pour le parent payeur sur le portail Mozaik. Pour les anciens élèves, ils ont été postés en début de semaine. Les réservations d'activités sont faites pour les journées pédagogiques de l'année prochaine. Le frais de transport est très cher.

15 sept : Gabzy – journée cirque et Hip Hop - 23\$

20 octobre : O-Volt - 25\$ + frais autobus

17 nov : ESP Cindy Côté boot camp – sans frais

1 décembre : Centre des sciences et IMAX – 18\$ + frais autobus

26 janvier : Immersion Rock Montréal (concert ici à l'école) – 30\$

9 février : Glissade Les sommets versant Avila – 25.30\$ + frais autobus

19 avril : Laser Action et Bloc Action à Mascouche – 23\$ + frais autobus

3 mai Activac (jeux de société grandeur nature à l'école) – 22\$

7 juin : Cepsun Montréal (piscine) 20\$ + frais autobus

Une partie de l'augmentation des frais de transport pour les activités de cette année est assumée par le budget école.

#### 9.4 Information des employés de soutien

Madame Hélène Roy souligne que les élèves de 4<sup>e</sup>-5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> année ont assisté à une pièce de théâtre intitulé « Faut qu'on se parle ». La pièce est montée par les élèves en art dramatique de l'école JBM. L'objectif est de sensibiliser les jeunes sur plusieurs thèmes comme l'intimidation, le taxage, la diffusion des rumeurs, la cyberintimidation, etc.

Madame Roy mentionne la création d'un groupe de médiateurs. Les 62 médiateurs sillonnent la cour d'école à la récréation, à tour de rôle, en portant un dossard jaune pour être bien identifié. Ils aident les plus petits à régler leurs conflits à l'aide d'une petite fiche à compléter : Quel a été le problème? Le nom de l'élève et son groupe? Explications? Est-ce que le problème a été résolu? Si oui, de quelle façon?

Madame Roy compile les rapports. Le défi est de s'assurer que les jeunes ont été entendus et qu'un adulte s'occupe de leur conflit. C'est Mme Hélène qui donne la petite formation.

#### 9.5 Information du Comité de parents

Monsieur Jasmin Soulières n'a rien à signaler. La rencontre avait été annulée.

10. INFORMATION VENANT DE LA PRÉSIDENTE (CORRESPONDANCE)

Madame Isabelle Gagnon-Plante n'a pas de correspondance.

11. VARIA

12. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Levée de l'assemblée à 21h01.

---

Isabelle Gagnon-Plante, Présidente

---

Mélanie Bibeau, Secrétaire